

Réf: Dossier 428453

Avis de constitution

SOCIETE « ZURI HEALTH SERVICES »

Siège Abidjan, Commune KOUMASSI, Immeuble
COULIBALY Seydou, Lot 5303, Ilot 218

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 02/09/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZURI HEALTH SERVICES »

Objet : La société a pour objet en COTE DIVOIRE, la fourniture des services de soins de santé, y compris, mais sans s'y limiter :

- des consultations médicales virtuelles ;
- des consultations cliniques en personne ;
- des tests de diagnostic en laboratoire et
- des services pharmaceutiques

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Commune KOUMASSI, Immeuble
COULIBALY Seydou, Lot 5303, Ilot 218

Dirigeant(s) M ANOKE IKECHUKWU ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09745 du 16/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57077/GTCA/RC/2025 du 16/09/2025

